

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°
DNCMP/13/F/2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION
DES BATTERIES ET DES CONDENSATEURS POUR LA MISE EN
SERVICE D'UN ONDULEUR DE 300 kVA A L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE BUJUMBURA

Date de publication
Date d'ouverture des offres

: 28 / 03 / 2018
: 17 / 05 / 2018

Objet

1. L'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi (AACB) lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture et l'installation des batteries et des condensateurs pour la mise en service d'un onduleur de 300 kVA à l'Aéroport International de Bujumbura pour le compte de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi dont les descriptions techniques sont définies dans la deuxième partie de ce dossier d'appel d'offres.

Financement du marché

2. Le marché sera financé sur fonds propres de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International (AOOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les fournitures, les travaux et/ou services prévus dans le cadre de ce marché est en un seul lot.

5. Le marché est à exécuter dans un délai maximum de nonante (90) jours calendaires

Conditions de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et/ou morales possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International de Bujumbura, Tél : +257 22203100/ +257 22203102 ; Fax/+257 22223428 ; E-mail : aacb@aacb.bi moyennant le paiement d'un montant de cent mille francs burundais (BIF 100 000) à verser 50% au crédit du compte n°1123/168 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi ou à la caisse de l' AACB et 50% au crédit du compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom du Trésor Public. Il peut également être consulté sur son **site web : www.aacb.bi**. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, **dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.**

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International de Bujumbura, Tél : +257 22203100/ +257 22203102; Fax : +257 22223428 ; **E-mail : aacb@aacb.bi**, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Présentation de l'offre

10. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission de un million de francs burundais (BIF 1 000 000)**.

11. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 19 ci-dessous au plus tard le 17/05/2018. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Visite des lieux

13. Une visite guidée et obligatoire des lieux est fixée au 04/04 /2018 à 9 heures 30 min, heure locale et le rassemblement se fera devant le complexe administratif de la Direction générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 17/05 / 2018 à 10 heures, heure locale.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. L'ouverture des offres aura lieu le 17/05/2018 à 10 heures 30 minutes; heure locale.

17. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International de Bujumbura. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Conformément à l'article 22, al.9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

18. Les exigences en matière de qualification sont:

a) Pour l'offre technique

1. Les preuves d'achat du dossier de cet Appel d'Offres portant le numéro du DAO ;
2. La déclaration sur l'honneur suivant le modèle en annexe 1
3. La déclaration d'origine des fournitures suivant le modèle en annexe 4 ;
4. La déclaration de nationalité suivant le modèle en annexe 5 ;
5. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité pour les soumissionnaires locaux ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers ;
6. Une attestation de non redevabilité délivrée par l'OBR en original pour les soumissionnaires locaux ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers;
7. Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce en cours de validité pour les soumissionnaires locaux ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers;
8. L'adresse complète (adresse fixe connue, un domicile élu, un siège social,...) ;
9. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) pour les soumissionnaires locaux ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers;
10. Un acte d'engagement rédigé suivant le modèle en annexe 3 au présent DAO ;
11. Le soumissionnaire devra avoir une expérience dans la fourniture et l'installation du même type d'onduleur avec preuve à l'appui (PV de réception) ;
12. La garantie bancaire de soumission suivant le modèle en annexe 6 ;
13. Spécifications techniques.

b) Pour l'offre financière

1. Le détail des prix suivant le modèle en annexe 2;
2. Le bordereau des prix unitaires rédigé suivant le cadre du bordereau des prix unitaires suivant le modèle en annexe 7;
3. Acte de soumission suivant le modèle en annexe 8 au présent DAO.

- NB : - En cas de groupement, chaque membre du groupement doit obligatoirement fournir ses propres documents administratifs demandés aux points 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de l'offre technique ;
- Acte notarié du groupement ;
 - En cas de groupement, les membres du groupement doit ouvrir un compte au nom du groupement pour les différentes cautions bancaires exigées ;
 - Une procuration notariée autorisant le(s) signataire(s) de la soumission à agir au nom du groupement en qualité de Chef de file;
 - L'absence ou la non-conformité d'un de ces éléments ci-haut spécifiés entraîne automatiquement le rejet de l'offre lors de l'analyse, conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Adresse

19. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Autorité de l'Aviation Civile du Burundi
Aéroport International de Bujumbura
B.P 694 Bujumbura- Burundi
Tél: +257 22 20 31 00/ +257 22 20 31 02
E-mail: aacb@aacb.bi

A A O N° DNCMP/M3 /F/ 2018

« Offre pour la fourniture et l'installation des batteries et des condensateurs pour la mise en service d'un onduleur de 300 kVA ».

A n'ouvrir qu'en séance publique du 17/05/2018

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE DE
L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI**

Emmanuel HABIMANA

